



Séance du conseil d'administration du CGDIS du 20 octobre 2022

La séance du conseil d'administration du CGDIS s'est tenue au sein du Centre National d'Incendie et de Secours.

Les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment 4 adaptations de postes, 8 engagements, 2 modifications du temps de travail, 1 congé sans traitement, 2 changements de la période d'initiation et 1 validation d'une activité accessoire.

Le tableau des **emplois managériaux** a été approuvé reprenant les démissions suivantes:

CIS	Fonction
Mondercange-Reckange	Chef de CIS
Mondercange-Reckange	Chef de CIS adjoint
Hobscheid	Chef de CIS

GIS	Fonction
Cynotechnique	Chef de GIS
Sauvetage aquatique	Chef de GIS adjoint

Il a été procédé aux nominations suivantes:

CIS	Fonction
Mondercange-Reckange	Chef de CIS
Mondercange-Reckange	Chef de CIS adjoint

GIS	Fonction
Sauvetage aquatique	Chef de GIS adjoint

Suite à la création d'un service d'accompagnement et de soutien aux pompiers et à l'engagement d'une diététicienne par le CGDIS, le conseil d'administration a décidé, de **résilier les contrats** conclus avec des diététiciennes libérales.

Le Conseil d'administration a approuvé, sur proposition du Ministère de la Mobilité et des Travaux, le remplacement de leur représentant au sein de **la Commission consultative de prévention en matière d'incendie**.

La direction administrative et financière a présenté une analyse des offres de **réviseurs d'entreprises agréés**. Le conseil d'administration désigne la société PricewaterhouseCoopers (PwC) S.C. comme réviseur d'entreprise pour les années 2023-2025.

Suite au plan pluriannuel d'engagement du personnel, validé par le Conseil d'administration lors de sa plénière du 23 septembre 2021, et à l'approbation du budget 2023, le directeur administratif et financier a présenté les **postes en renforcement** pour l'année 2023.

Le Conseil d'administration approuve le **transfert de propriété** de 8 véhicules du type « ambulance », à titre gratuit pour les besoins de « L'Ukraine a.s.b.l. ».

Comme prochain point à l'ordre du jour se trouvait la présentation du **projet Géocoeur**, par Monsieur Frédéric Leybold, infirmier dispatcher auprès du CGDIS et pour lequel il s'est vu attribuer le Prix du Président de la République, plus haute distinction du Concours Lépine International Paris 2022. Ce projet consiste à augmenter la visibilité des défibrillateurs disponibles notamment sur la voie publique par des panneaux émettant des signaux lumineux et sonores afin d'instruire les passants à acheminer le défibrillateur vers un lieu d'arrêt cardiaque.

Le représentant de la Fédération Nationale de Pompiers demande au comité directeur **d'adapter la procédure** pour les pompiers volontaires désirant reprendre leur activité opérationnelle après une suspension volontaire d'une durée d'environ 3-4 mois,.

Une deuxième requête de Monsieur Mamer est adressée à la **Direction médicale et de la santé** afin que les médecins déclarant inapte un pompier opérationnel sur base d'une analyse de sang ou d'un avis d'expert, contactent le pompier en question pour lui fournir les explications nécessaires. L'envoi du simple certificat d'inaptitude étant à ses yeux insuffisant.

Suite à une intervention de Monsieur Pauly, le directeur médical et de la santé explique qu'une entrevue avec les médecins du service santé au travail des pompiers et un expert de l'Association Luxembourgeoise du diabète est prévue pour la mi-novembre afin de définir comment les **personnes diabétiques** pourraient être intégrées au mieux dans les missions opérationnelles du CGDIS.

La réunion plénière a été suivie de l'assermentation d'un médecin.